

20231220 Lyon Mag

<https://www.lyonmag.com/article/133651/mineurs-isoles-a-la-rue-a-lyon-le-depute-gabriel-amard-reclame-la-presomption-de-minorite-pour-tous>

Mineurs isolés à la rue à Lyon : le député Gabriel Amard réclame la présomption de minorité pour tous



Gabriel Amard - LyonMag

Le dossier mineurs non-accompagnés est explosif en France.

Et la Métropole de Lyon n'échappe pas à la règle, bien au contraire. Alors que la collectivité présidée par Bruno Bernard arrive à saturation et se renvoie la balle avec la préfecture du Rhône, Gabriel Amard prend la parole ce mercredi.

Dans un communiqué de presse, le député LFI de Villeurbanne estime que "ça suffit !". Face au froid et à la présence massive de mineurs isolés à la rue, le parlementaire veut que la Convention internationale des droits de l'enfant "*guide l'action publique à destination des plus jeunes de notre pays*".

"Solemnellement, je demande immédiatement que les droits de ces mineurs soient respectés, que la présomption de minorité s'applique et que des solutions d'hébergement soient déployées", poursuit Gabriel Amard.

Pour rappel, le campement sauvage le plus important de Lyon se trouve à deux pas de l'Hôtel de la Métropole, dans le square Sainte-Marie Perrin. A cause du froid, des dizaines de ces personnes dont la minorité est contestée ont trouvé refuge dans l'église du Saint-Sacrement dans le 3e arrondissement.